

C'est notre histoire

Les étoffes (1^{ère} partie)

Texte colligé par Sylvie Giguère.

Centre de documentation Marius-Barbeau. (Révision : 08-86)

Nous publions ici les recherches entreprises par le Centre de Documentation Marius-Barbeau, dans le cadre du projet de publication du livre « *Costume de l'habitant au Québec au XIX^e siècle* ». Il s'agit d'une synthèse de références et de citations en vue d'une rédaction plus élaborée.

Dans l'étude du costume, la question du textile est des plus importantes et elle s'avère très complexe : étant influencée, sinon déterminée, par plusieurs facteurs, elle nécessite la consultation de différents types d'information pour en dégager une vue d'ensemble.

Entrent en ligne de compte les facteurs économiques, tels l'importation des textiles, la capacité de payer pour ces tissus et, d'autre part, la possession des outils nécessaires à la fabrication domestique d'étoffes, puis les facteurs politiques ; à l'époque de la rébellion de 1837-38, le costume de l'habitant est devenu un symbole du nationalisme, et, par ailleurs, la nature même du colonialisme a longtemps empêché l'émergence d'une industrie textile au Canada. Viennent enfin les facteurs d'ordre social et géographique: la nature du travail de l'habitant liée au climat canadien nécessitait des étoffes chaudes et résistantes.

Certaines sources consultées parlent de « fabrication domestique » sans préciser s'il s'agit de fabrication des étoffes et tissus (tissage) ou de la confection des vêtements (couture), ce qui ne fait qu'ajouter à une certaine confusion.

Nous savons toutefois que la façon de se vêtir pouvait varier d'une famille à l'autre ; d'une part, la famille qui produit entièrement son costume et, d'autre part, la famille qui doit tout se procurer à l'extérieur. Entre ces deux pôles, une multitude de variations pouvait avoir cours dans la façon de se procurer des vêtements.

Nous aborderons ce sujet complexe en quatre temps: nous jetterons d'abord un coup d'œil sur la situation qui prévalait avant le XIX^e siècle, puis nous étudierons les périodes 1800-1850 et 1850-1900, et enfin, nous verrons les étapes de la fabrication domestique d'étoffes ainsi que les principaux produits de cet artisanat.

1. Avant le XIX^e siècle

Au début de la colonie, il n'y avait aucune industrie textile locale, même embryonnaire, au Canada. Ce qui est, somme toute, fort compréhensible.

En effet, au XVII^e siècle, la priorité allait au défrichage, à la construction d'un toit pour s'abriter et à la culture afin de pouvoir se nourrir ; c'étaient des activités vitales tandis qu'on pouvait se procurer des vêtements importés de France. De plus, jusqu'au début du XVIII^e siècle, les métiers à tisser auraient été interdits en Nouvelle-France.¹ Cette interdiction est toutefois un sujet controversé parmi les historiens.

La situation étant plus claire à ce sujet au niveau des chapeaux, voyons, à titre d'exemple, comment la mère patrie envisageait ses relations économiques avec la colonie. En 1736, la fabrication de chapeaux est frappée d'interdit. Il est d'abord interdit aux chapeliers, et à toute autre personne, de faire sortir des chapeaux du pays. Mais, « (...) Sa Majesté aurait jugé à propos pour le maintien des manufactures du royaume et pour le bien du commerce en général de nous envoyer de nouveaux ordres non seulement pour empêcher cette sortie mais

encore pour défendre toutes fabrications de chapeaux de quelque espèce que ce soit, et de faire détruire en conséquence les établis à fouler qui se trouvent en ce pays.»²

Défense est donc faite de fabriquer des chapeaux « (...) sous les mêmes peines prononcées contre ceux qui font le commerce étranger (...) »³

Les Canadiens s'habillent donc à la française durant la majeure partie du régime français et ce n'est qu'après 1750 qu'apparaissent les vêtements à la canadienne⁴, c'est donc dire, pratiquement, sous le régime anglais.

Cependant, la colonisation progressant et les vêtements français s'avérant coûteux et peu adéquats au travail de l'habitant et au climat du pays, le tissage clandestin apparaît, toléré dans la mesure où il en reste au stade artisanal.

De plus, les captures de vaisseaux apportant des étoffes obligèrent, en quelque sorte, les dirigeants, à favoriser l'industrie domestique du tissage.⁵

Ce n'est qu'en 1705 que l'intendant Raudot apporta de la graine de lin et de chanvre « avec la permission du Roi aux Canadiens d'en faire de la toile et des étoffes de la laine de leurs moutons pour leurs usages ». Des efforts officiels furent alors faits pour encourager les « habitants » à cultiver ces plantes.⁶

Ces efforts semblent avoir été particulièrement fructueux à l'île d'Orléans et sur la côte de Beauport où, en 1715, « la plupart des habitants (...) font des toilles et droguets même au delà de leur provision vendant à Québec leur superflu aussi les habitants de ces deux seigneuries passent pour les plus laborieux et les plus riches de Canada. »⁷

La fabrication domestique d'étoffes, si elle n'a pas été prospère partout en Nouvelle-France à cette époque, a cependant augmenté tout au long du XVIII^e siècle. Elle ne deviendra cependant généralisée qu'après le Traité de Paris.⁸

1. Desfontaines, Pierre. « L'homme et l'hiver » au Canada. Paris, Gallimard, 1957. p.103
2. Beauharnois et Hocquart. « La fabrication du chapeau de castor au Canada » Bulletin des recherches historiques vol 39 (1933) p.189.
3. Idem
4. Séguin, Robert-Lionel. Nouvelle-France. « Le costume civil en Nouvelle-France ». Ottawa, musée national de l'homme, Bulletin no 215, 1968. p.1
5. Barbeau, Marius. « Saintes artisanes: Mille petites adresses » Cahiers d'art Arca no 3, Montréal, Fides, p.9.
6. Veisse, J. « French-canadian Blankets- couvertures canadiennes-françaises » Canadian Antique Collector vol 9 no 3 (mai-juin 1974) p.91.
7. Gédéon de Catalogne in Audet, Bernard. « Le costume paysan dans la région de Québec au XVII^e siècle ». Ottawa, Leméac, 1980. p.99.
8. Séguin, Robert-Lionel. « L'apport européen à la civilisation traditionnelle du Québec » Les Cahiers des dix nb 39 (1974) p.224.

Le Centre de documentation Marius-Barbeau

4839, rue de Bordeaux, Montréal (Qc) H2H 2A2
(514) 522-1511

adresse électronique : info@cddb.ca
site Web : <http://www.cddb.ca>